

COMPTE RENDU RÉUNION DU : **24.02.17**

RÉFÉRENTS

CONSEIL ORIENTATION

CONSEIL LOCAL DÉVELOPPEMENT

PRÉSENTS :

E. Baron _ J. Charlier _ G. Dehan _ P. Doerler _ G. Driot _ JC. Duchauchoy _ C. Lorenter _ R. Messmer _ AM. Nuyttens _ AM. Ravet _ JL. Renaud _ M. Richard

EXCUSÉS : C. Brisset _ D. Célérier _ M. Héno _ X. Pierrette _ M. Saint Martin

ORDRE DU JOUR :

Modes fonctionnement du CO _ demandes SMEP _ 1ères pistes plan d'actions CLD _ modalités élections en commissions _ agenda



SUJET : MODES FONCTIONNEMENT DU CO

DÉCISIONS

QUI

- | | |
|--|-------------|
| • Désignation d'un coordinateur de l'action des référents | C. Lorenter |
| • Toute diffusion de documents est au préalable validée par les 3 référents | Tous |
| • l'utilisation externe au CLD du fichier des membres est interdite mais un abonnement en lien avec le PNR peut leur être proposé (<i>Musée Seine & Marne _ Éco Saveur La Bretonnière</i>) | Tous |
| • si accord SMEP, organiser la permanence à la Foire aux fromages : 2 membres CLD par ½ journées (<i>du vendredi 7/4 après-midi au dimanche 9/4 après-midi, soit 5 demies journées</i>) | C. Lorenter |

SUJET : DEMANDES SMEP

DÉCISIONS

QUI

Demander :

MOYENS LOGISTIQUES

- 1 salle de réunion permanente
- 1 lieu de travail avec possibilité de stockage et classement
- adresse postale (domiciliation CLD)
- matériel d'élection : urnes - bulletins de vote

RESSOURCES

- 1 ressource présente au CLD du 18/4 pour aide au bon déroulement des élections en commissions
- ½ ressource profil webmaster pour création site
- autoriser l'élection de 4 et non 3 membres du CLD par commissions thématiques du SMEP (+1) = 24 membres en tout + suppléants

BUDGET

- expo itinérante (≈2 500 €)
- journée d'études (conférencier + séminaire)

PLAN D'ACTIONS

- présence du CLD sur le stand PNR à la Foire aux fromages et aux vins + badges exposants ?
- envoi aux 3 référents, à chaque mise à jour, du planning des manifestations du territoire

3 référents

SUJET : 1ères pistes plan d'actions – DÉCISIONS

les actions sont pilotées par les Délégués de commissions thématiques selon décision du CO, sous forme de groupes de travail constitués des élus aux commissions et des volontaires du CLD

ACTIONS	CIBLES	OBJECTIFS	PILOTE
• Créer une expo itinérante			
• créer un comité de soutien ouvert aux personnes morales	Acteurs socio-économiques	Mobiliser les acteurs du territoire en vue d'une appropriation du projet PNR	Délégué Communication
• organiser une journée d'études dans le cadre des 50 ans des PNR	Conseil d'orientation	Renforcer la cohésion autour de la relation homme /nature	À définir en CO
• organiser un rallye, une randonnée ou une chasse au trésor sur le territoire en partenariat avec « les Amis du PNR »	Grand public	Faire découvrir la richesse du territoire	À définir en CO
• planifier notre présence aux manifestations du territoire : • foire au fromages et aux vins _ 7-9 /04 • journées portes ouvertes La Bretonnière _ 20/03 • Paroles de plantes _ La Ferté-Gaucher _ 13-14/05 • Festival du Terroir _ Meilleray _20/08 • Balade du goût _ octobre • Fête de la Nature _2018	Grand public	Informier _ Faire adhérer au CLD	À définir en CO
• organiser le concours pour la création du logo officiel	Grand public	Mobiliser	À définir en CO
• rédiger un article à encarter dans les journaux municipaux des communes du territoire	Grand public	Informier _ faire adhérer au CLD	Délégué Communication
• organiser un événement pédagogique	Public scolaire	Informier _ sensibiliser	Délégué Éducation
ACTIONS	CIBLES	OBJECTIFS	PILOTE
• poursuivre en partenariat avec « les Amis du PNR » l'inventaire participatif sur les richesses patrimoniales du territoire (mobilières-immobilières-vivantes-immatérielles) et les mettre en ligne en open data	Grand public Associations Communes	Informier _ sensibiliser _mobiliser _participer	À définir en CO

SUJET : MODALITÉS DES ÉLECTIONS EN COMMISSIONS THÉMATIQUES
DÉCISIONS
1. Élection d'un Délégué issu du CO et de son suppléant dans chaque commission thématique du SMEP

- élus au sein du Conseil d'Orientation par les titulaires
- le binôme assure 100 % de présence dans leur commission
- un compte-rendu est envoyé aux 3 référents 10 jours maximum après la tenue de la commission
- le Délégué organise et anime au sein du CLD ses groupes de travail thématiques
- la répétition de manquements à cet engagement est susceptible d'engendrer un changement de délégué
∞Ψ∞
- chaque membre du CO, hors référents, peut être candidat dans 2 commissions maximum
- la liste des 6 Délégués et de leurs suppléants élus est validée par vote en assemblée plénière du CLD
- tout membre du CO non élu comme délégué peut maintenir sa candidature lors des élections en CLD

3 référents

2. Élection de 2 (ou 3) titulaires du CLD et de leurs suppléants par commission thématiques du SMEP :

- élus au sein du Conseil Local de Développement si le quorum est atteint (1/5^{ème} des membres ≈ 170 membres ≈ 34 présents)
- les titulaires et suppléants élus assurent à eux deux 100 % de présence dans leurs commissions
- les titulaires et suppléants élus sont moteurs au sein des groupes de travail thématiques
- La répétition de manquements à cet engagement peut engendrer un changement de titulaire et/ou suppléant
∞Ψ∞
- chaque membre du CLD hors référents et Délégués peut être candidat dans 2 commissions maximum

3 référents

3. Logistique :

- envoi d'un mail d'information au CLD intégrant le règlement électoral, la fiche de candidature, les listes de candidats par commissions thématiques du SMEP
- la date butoir de retour des fiches de candidature aux 2 commissions retenues est fixée le 10 avril à minuit avec alerte aux 3 référents si date de réception dépassée
- le vote est organisé au sein de chaque instance à bulletins secrets, commission par commission
- chaque bulletin comporte le choix du titulaire précédé du chiffre 1 et le choix du suppléant précédé du chiffre 2
- un candidat ne peut être élu que dans une seule commission
- en cas d'égalité de voix, la désignation est opérée sur la base de la fiche de candidature

C. Lorenter

C. Lorenter

3 référents

3 référents

SUJET : AGENDA - DÉCISIONS

Prochain CO = 18 avril à 18h00 (élection des Délégués et de leurs suppléants)

Prochain CLD = 18 avril à 19h30